Avis administratifs

7389124201 - AA



Commune d'ORGERUS Modifications n° 1 du PLU

1ER AVIS D'ENQUÊTE **PUBLIQUE**

Par arrêté n°2024.90 en date du 20 dé cembre 2024, le maire d'Orgerus a or-donné l'ouverture de l'enquête publique sur la modification du plan local d'urba

A cet effet, Mme Brigitte MORVANT a été désignée par le président du tribunal administratif de Versailles comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie 20 janvier au 21 février 2025 inclus, soit pendant 33 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture : du lund au vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 00 et les samedis de 9 h 00

Mme le commissaire enquêteur recevra en mairie pour recevoir les observa-tions, aux dates et heures suivantes : - le lundi 20 janvier 2025 de 10 h 00 à

12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 00, - le samedi 15 février 2025 de 9 h 00 à

12 h 00. - le vendredi 21 février 2025 de 10 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 00.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses ob-servations et propositions sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquê-teur à l'adresse suivante :

Madame le Commissaire enquêteur, Mairie d'Orgerus, place des Halles, 78910 Orgerus.

Durant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra formuler ses ob-servations et propositions dans les conditions suivantes :

- par écrit : un registre d'enquête à feuillet mobiles côté et paraphé par le commissaire enquêteur, sera ouverts et tenu à disposition du public pendant toute la durée de l'enquête à la mairie

- par voie postale à l'attention du commissaire enquêteur, sous le pli cacheté, au siège de l'enquête publique :

mairie d'Orgerus, place des Halles, 78910 Orgerus.

- par voie électronique sur le registre

dématérialisé sécurisé à l'adresse suihttps://www.registre-dematerialise.

fr/5881

- par courriel via l'adresse mail suivante :

enquete-publique-588l@registre-dematerialise.fr Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meil-leurs délais sur le registre dématérialisé :

https://www.registre-dematerialise. fr/5881 et donc visibles par tous. Le rapport et les conclusions du com-

missaire enquêteur pourront être con-

Vie de sociétés

7389328601 - VS

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte sous seing privé en date du 12 décembre 2024, enregistré au Service départemental de l'enregistrement de Versailles le 16 décembre 2024, dos sier 2024 00031645, référence 7804P61 2024 A 04387, M. Ferdinand WOOLDE-RINK ayant exploité en nom propre un fonds de commerce connu sous l'enseigne "LE BRAZZA" sis Centre Commercial Les Bougimonts, 13, avenue de la République, 78130 Les Mureaux, 489 427 534 RCS Versailles, déclaré en liquidation judiciaire par jugement du Tribu-nal de commerce de Versailles en date du 4 juillet 2024, représenté par la SE-LARL JSA, liquidateur, a cédé à M. Rém GOMIS, né le 2 janvier 1984 à Meulan (78), de nationalité française, céliba-taire, demeurant 4, rue Jean de la Fon-taine, 78130 Les Mureaux, agissant en nom propre, son fonds de commerce de "Débit de tabac, tabletterie, presse et petite restauration" exploité Centre Commercial Les Bougimonts, 13, ave-nue de la République, 78130 Les Mureaux, moyennant le prix de 15 000 euros, payable comptant.

Ladite cession a été autorisée par ordonnance de Madame le juge commis-saire en date du 25 septembre 2024. Prise en jouissance : 25 septembre

Transfert de propriété : 12 décembre 2024.

Oppositions : il n'est pas fait élection de domicile pour la réception des oppositions, les créanciers ayant déjà été in-vités à déclarer leurs créances auprès du liquidateur conformément à l'article L. 622-24 du Code de commerce

Régime matrimonial

7389453901 - RM

CHANGEMENT DE RÉGIME **MATRIMONIAL**

Suivant acte recu par Me Claire DE-Sulvant acte reçu par me claire DE-LAUNAY, notaire à Bois-d'Arcy, 3, ave-nue Arletty, CRPCEN 78167, le 23 dé-cembre 2024, a été conclu le change-ment de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre M. Ahmed Anas MASLOUHY, né à Agadir (Maroc), le 25 octobre 1990, et Mme Leila EZZOUBAIR, née à Casablanca (Maroc), le 11 décembre 1989, demeurant à Fontenay-le-Fleury

(78330), 10, chemin des Graviers. Mariés à la mairie de Saint-Cyr-l'École (78210), le 24 septembre 2022, sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été

Pour insertion

Chaque semaine.

l'actualité qui vous concerne!

le Courrier

votre journal

en PAPIER et/ou en version NUMÉRIQUE

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 2024 soit 0,225 € ht le caractère

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Autres légales

7389407901 - DL

JSA

Mandataire judiciaire

AVIS

Par jugement du tribunal de com-

merce de Versailles en date du 10 dé-cembre 2024, j'ai été désignée en qua-

lité de liquidateur judiciaire de la SAS

R&J, boulangerie, pâtisserie, confiserie, glaces, salon de thé dont le siège social

est situé 37, avenue de Forez à Maurepas (78310).

J'informe les candidats acquéreurs

qu'en application des dispositions de l'article L.642-19 du Code de com-

merce, leurs offres visant la reprise des 3

fonds de boulangerie, pâtisserie, confi-serie, glaces, salon de thé exploités

37, avenue de Forez à Maurepas

(78310), 3, rue du Chemin aux Bœufs, Centre cial des 7 Mars à Élancourt et Av.

Paul Cézanne, Centre Cial Villedieu à

Élancourt dépendant de cette liquida-tion judiciaire, devront être déposées, au

plus tard le 29 décembre 2025 à 11 h 00

au Greffe du tribunal de commerce de Versailles, 1, place André-Mignot.

Les offres devront comporter l'indica-tion du prix et de ses modalités de règle-

ment, des garanties souscrites en vue

d'assurer l'exécution de l'offre et un chèque de la totalité de l'offre ou un chè-

que de 10 % du montant de l'offre ac-

tant sur la totalité du prix cession pro-

Les candidats pourront prendre con-

naissance du dossier par consultation sur les sites JSA et ACTIFY; aucun ren-seignement téléphonique ne sera com-

muniqué

JSA

Mandataire judiciaire

AVIS

Par jugement du tribunal de commerce de Versailles en date du 26 novembre 2024, j'ai été désignée en qua-lité de liquidateur judiciaire de la SARLU MJ BIEN ÊTRE ET FORME, coaching en rééquilibrage alimentaire dont le siège social est situé 234, rue d'Herblay à Conflans-Sainte-Honorine (78700).

J'informe les candidats acquéreurs qu'en application des dispositions de l'article L.642-19 du Code de com-merce, leurs offres visant la reprise du fonds de commerce de coaching en rééquilibrage alimentaire, conseil personnalisé en vue d'une perte de poids, vente de compléments alimentaires exploité 24, rue d'Herblay à Conflans-Sainte Honorine (78700), dépendant de cette liquidation judiciaire, devront être dépo-sées, au plus tard le 24 janvier 2025 à 11 h 00 au Greffe du tribunal de commerce de Versailles, 1, place André-Mi-

Les offres devront comporter l'indication du prix et de ses modalités de règlement, des garanties souscrites en vue d'assurer l'exécution de l'offre et un chèque de la totalité de l'offre ou un chèque de 10 % du montant de l'offre accompagné d'une caution bancaire por-tant sur la totalité du prix cession pro-

Les candidats pourront prendre connaissance du dossier par consultation sur les sites JSA et ACTIFY; aucun renseignement téléphonique ne sera communiqué.

Par mail: annonces.legales@medialex.fr

ANNONCES LÉGALES

Nous pouvons transmettre vos annonces légales à nos confrères habilités dans tous les départements français

Par téléphone : 02 99 26 42 00

Confiez vos formalités en toute sécurité



Suivi en temps réel

Traitement des dossiers en 48h

Dépôt simple et centralisé

